

dimensions de l'orthographe fait que l'ouvrage fournit davantage des matériaux dispersés pour construire les projets d'enseignement qu'une conception de la didactique de l'orthographe susceptible de guider l'action d'un enseignant. Me demandant comment utiliser l'ouvrage en formation, l'idée m'est venue de rechercher l'expression la plus simple et la plus cohérente des choix didactiques proposés. J'ai été amené alors à le relire à l'envers !

Il devient alors possible de lire quatre approches de l'action d'enseignement : approche culturelle visant à clarifier les principales fonctions de l'écrit ; approche active, situant la production d'écrits comme le cadre qui donne sens à l'apprentissage ; traitement des difficultés par des résolutions de problèmes réellement rencontrés par les élèves, choisis, résolus avec eux et constitués en références orthographiques ; approche méthodique du système. En triant ensuite les encarts et les annexes, une illustration presque continue devient possible pour chaque approche. Outre le Moniteur pour la quatrième, on trouve les ateliers d'écriture (encart 58), les étapes de production (49), les aides (30, 55). Il me semble que la lisibilité des choix didactiques pourrait être meilleure : elle serait de nature à favoriser à la fois la formation et la recherche.

Jacques Rilliard

- ENJEUX, revue de didactique du français : (mars 1995)
L'orthographe autrement. CEDOCEF, Facultés universitaires de Namur, 34.

Le titre correspond fort exactement à l'essentiel du numéro : le dossier d'expériences en terrain scolaire et l'article final, mais selon deux sens différents donnés à ce titre, positif pour le premier, négatif pour le second. Le numéro a été confié pour sa partie proprement pédagogique à une équipe de chercheurs de l'Université et de l'IUFM de Bourgogne qui se proposent de dépassionner un débat trop souvent stérile et de faire de la norme du français écrit un objet de réflexion et de « négociation » accessible et intéressant pour les élèves d'école primaire et de collège. L'article de Guislaine Haas, « Orthographe et système d'écriture : histoire d'une rencontre et conséquences sur la didactique de l'orthographe », expose clairement les effets positifs d'un enseignement qui conjuguait l'étude de la structure propre au système orthographique français et l'intérêt pour des systèmes d'écriture très éloignés du nôtre. Elle évoque du reste l'hypothèse d'une relation possible avec la psychogenèse de la langue écrite. Les quatre articles suivants présentent le déroulement d'ateliers susceptibles de développer cette conscience méta-graphique chez les élèves. Danielle Lorrot et Jo Mourey montrent comment le détour par une initiation au système d'écriture cunéiforme provoque une autre démarche sur le français et l'histoire de son écriture. Ils proposent des exemples de fiches pédagogiques et renvoient à deux films tournés dans un CM2 et édités par le CRDP de Dijon. Aline Nicolle, Christine Persyn, Marie-Claude et Patrick Tapin ont expérimenté des ateliers ponctuels (quatre ou deux par trimestre) de « négociation » graphique : un espace de questionnement, de déblocage qui permet à l'orthographe de redevenir un domaine d'apprentissage. Les auteurs se réfèrent en note à des expériences analogues de M. Hardy et F. Platone dans *Repères* 5 1992 et de

J.-P. Jaffré dans *Langue Française* 22 1992. Catherine Hamon, Marie-Laure et Pierre Moreau, Jo Mourey donnent quelques exemples d'activités de classement évolutif et raisonné des erreurs réalisées par les élèves eux-mêmes. En conclusion du dossier, Guislaine Haas et Jeannine Prieur présentent des activités de systématisation sous forme de fiches pédagogiques détaillées qui doivent aider à la conceptualisation de notions-clés. Les auteurs ont en effet constaté, à la suite d'observations multiples et de tests, que les représentations que des élèves de CM et 6ème ont de la langue sont des « conceptions flottantes », par exemple à propos du nombre des phonèmes ou de la notion de mot. Les exercices de systématisation veulent introduire de la clarté cognitive dans ces notions et favoriser l'appropriation réelle du métalangage.

Les trois articles suivants traitent moins directement des aspects didactiques de l'orthographe. Nathalie Leroy, sur la fréquence d'emploi des règles d'accord du verbe, Jean et Nathalie Leroy, sur celles du participe passé, font état d'une étude statistique sur corpus de 16 000 emplois de verbes. Ils demandent de considérer pour un apprentissage économique et gradué la rentabilité respective très différente des règles d'accord. André Goosse présente un bilan utile de l'application réelle des rectifications orthographiques de 1990.

Le très bon article de Monique Frumholz « Écriture, orthographe, dysorthographe » qui clot le numéro d'*Enjeux* ouvre de toutes autres perspectives fondées sur l'expérience clinique de l'orthophonie. Il s'ouvre sur une critique de l'établissement du diagnostic de dysorthographe au moyen d'un test et des conséquences qu'a ce diagnostic pour le sujet testé. La réflexion considère plus largement les dimensions de l'échec vécu face à l'écriture par le patient et sa famille. On risque de réduire l'écriture à une technique scolaire si on refuse d'envisager la compétence langagière qui donne sens à la pratique de l'écrit. Des facteurs socioculturels et psycho-affectifs importants se situent en amont du problème de l'échec sanctionné par l'école et par les tests.

M.-M. de Gaulmyn

■ CHEVROT Jean-Pierre (Coord.) (1996) : *Orthographe et prononciation. Approches de la connaissance phonographique*. Lidil, n°13. Université Stendhal-Grenoble.

Ce numéro réunit des contributions de chercheurs dont les disciplines relèvent des sciences cognitives. Quatre courants sont représentés : la linguistique descriptive, la linguistique orientée vers le traitement automatique des langues, la psycholinguistique et la neuropsychologie du langage (utilisant des données liées en particulier à la dyslexie, dysphasie...).

L'intérêt de ces articles est de faire un point critique sur l'état de la recherche dans les différents domaines concernés et de proposer le point de vue issu des travaux des auteurs.

Les systèmes graphiques, fondamentalement mixtes, combinent principe phonographique et principe logographique en des proportions variables. Pour l'apprenti au début de l'acquisition de la lecture et de l'écriture comme pour le lecteur ou scripteur confirmé confronté à des mots peu familiers, les connaissances phonographiques sont souvent utilisées.